

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Savignac-les-Eglises
Commune : Antonne
Lieu-dit : Borie Belet
Édifice : Cluzeau
DOSSIER n°

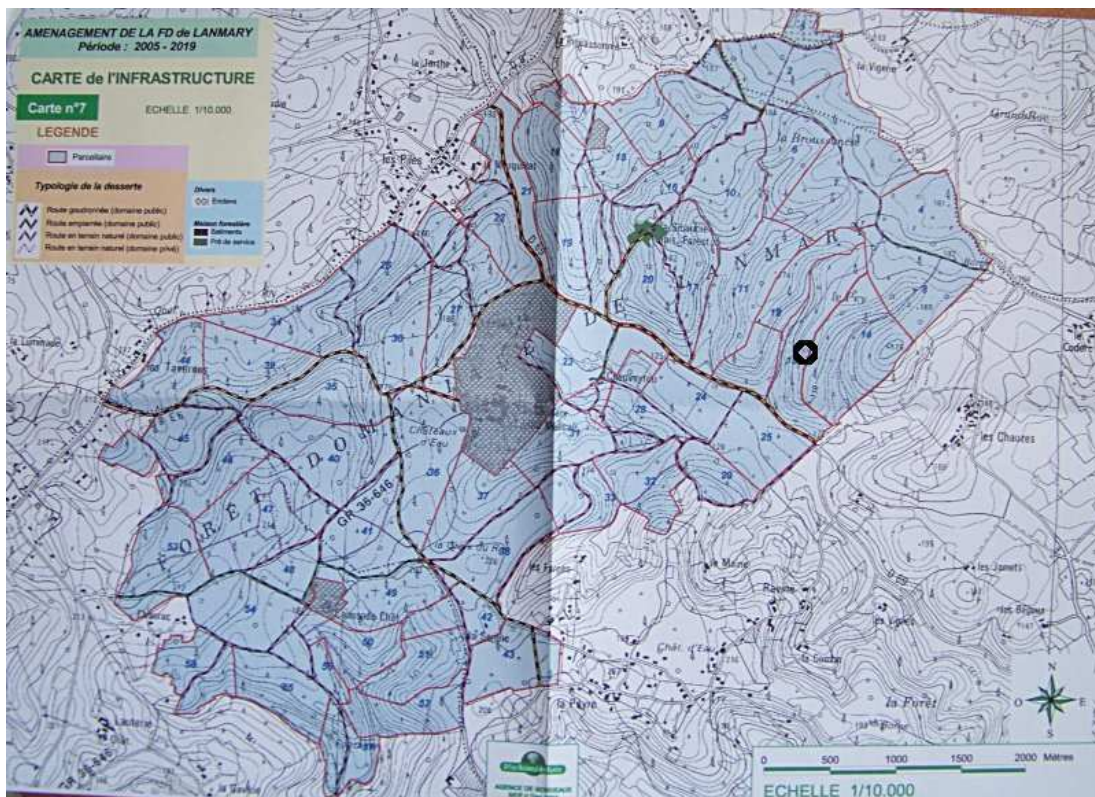
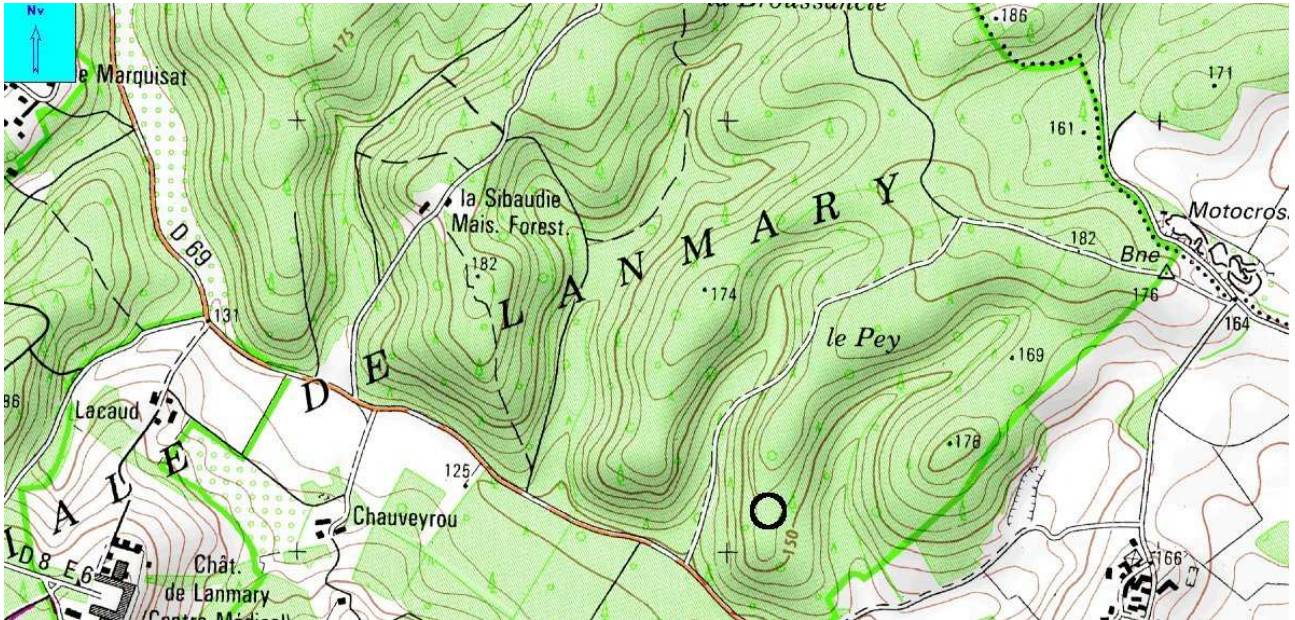
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Carte IGN au 1/25000° - extrait du CD Carto Exploreur Dordogne Nord

Longitude (référée au méridien international) : 00° 50' 06''

Latitude Nord : 45° 14' 39''

Altitude : 164 m



Carte aimablement fournie par l'O.N.F.

LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date du : révisé en 1940 et toujours à jour !

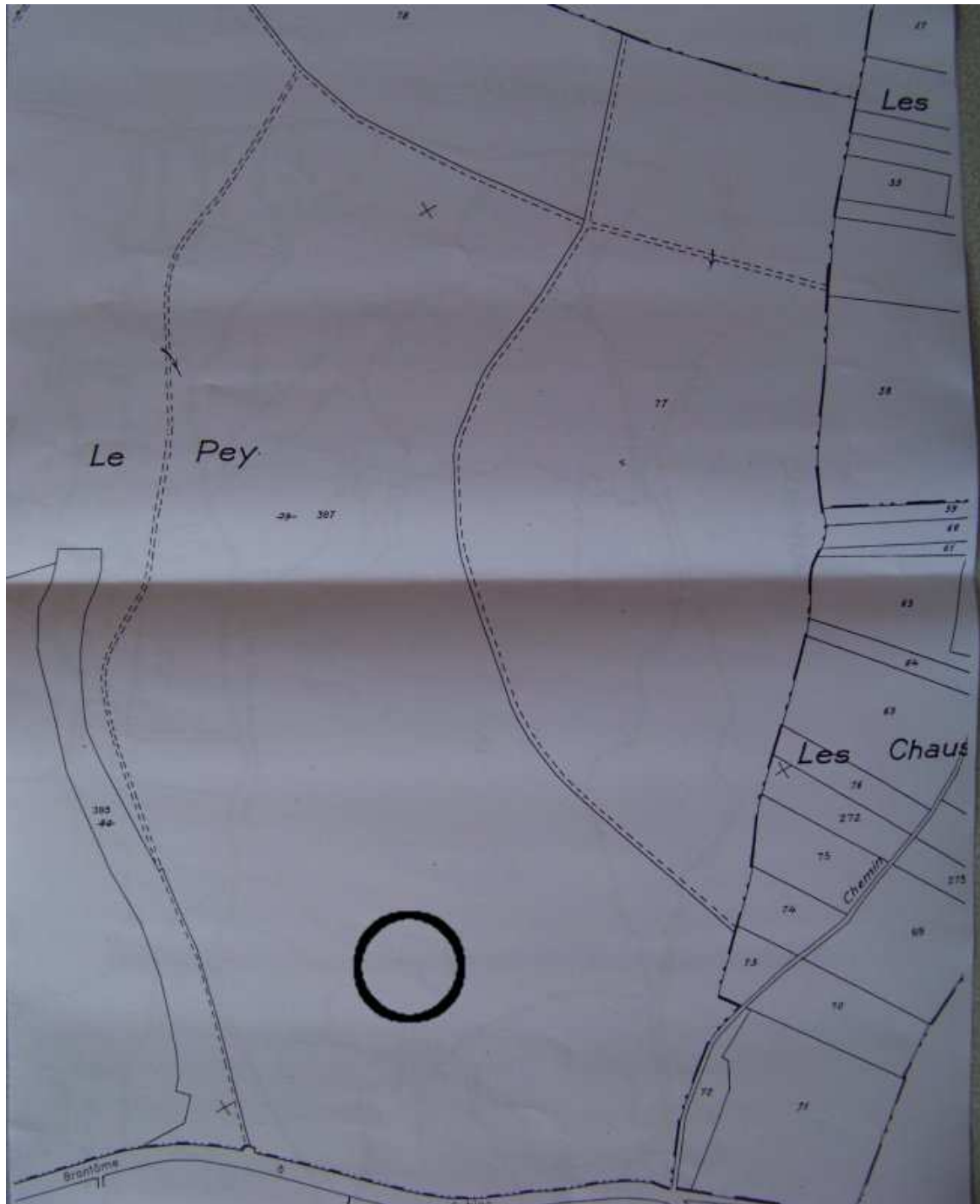
Échelle : 1/2500°

Section : Les Chauzes

Feuille n° A1

Parcelle n°387 - Superficie : environ 8000 m² - Nature : Bois

Propriétaire : Etat



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date du : 1835

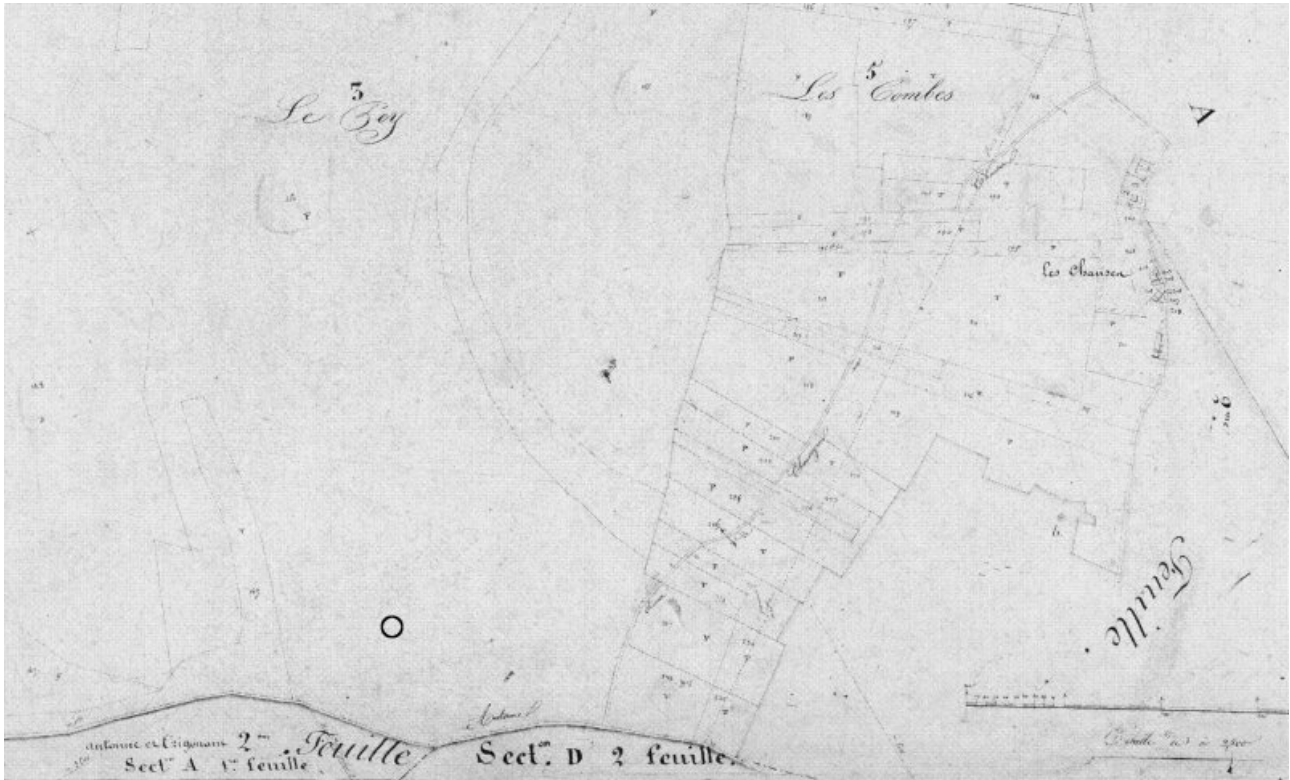
Échelle : 1/2500°

Section : Les Chauzes

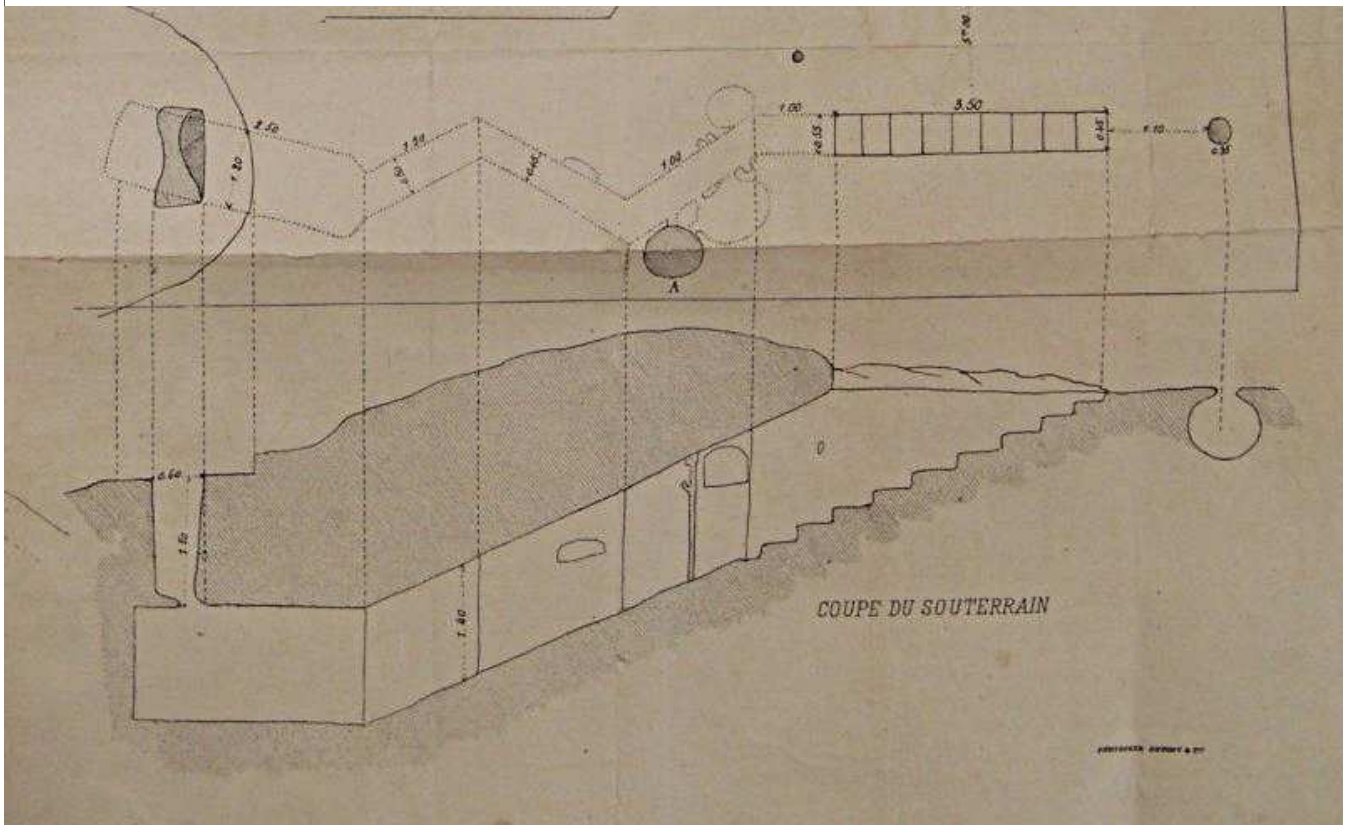
Feuille n° A1

Parcelle - Superficie : Nature : ?

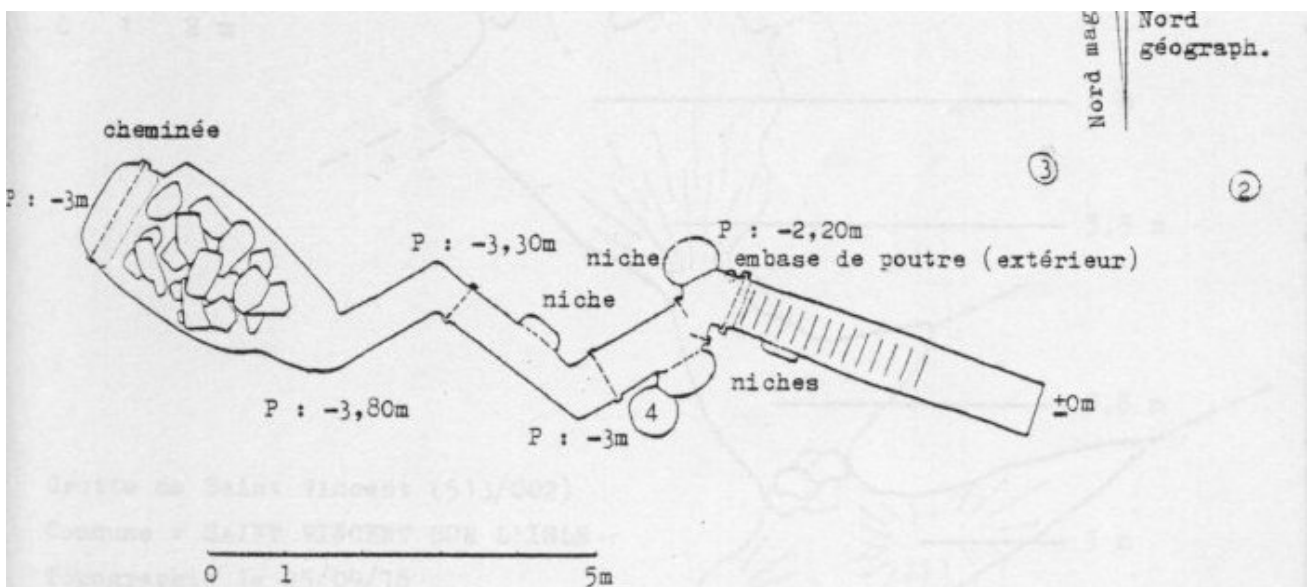
Propriétaire : Comte Leroy de Barde



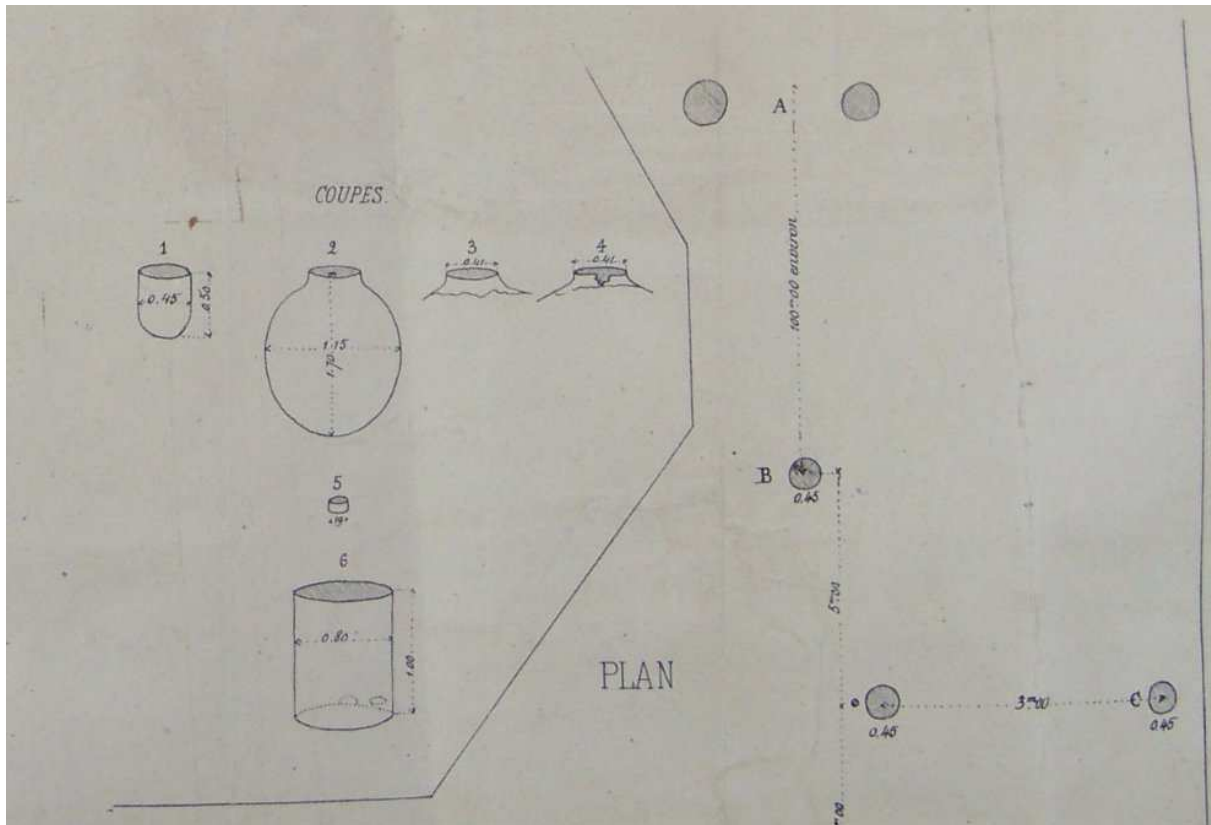
DESCRIPTIF GRAPHIQUE



Dessin effectué par le marquis de Fayolle en 1878
(B.S.H.A.P. tome V)



Dessin effectué par le Spéléo-club de la vallée de l'Isle (Raymond Dordognin) en 1982



Dessin des silos effectué par le marquis de Fayolle



Le Roi des Chauzes, vu par le marquis de Fayolle

DESCRIPTIF ECRIT

Ce cluzeau se situe dans la forêt domaniale de Lanmary, commune d'Antonne, sur la crête étroite d'un coteau aux pentes raides, à environ 100 mètres du mamelon terminant le coteau qui surplombe la route départementale qui va des Piles à Antonne et qui est couronné par un énorme rocher appelé le *Roi des Chauzes*.

Un sentier de petite randonnée, dont cette partie est utilisée seulement hors période de chasse, passe au bord du souterrain.

On y accède par 14 marches qui forment une tranchée ouverte d'environ 3,50 mètres.

Tout de suite après l'entrée, où l'on peut observer, de chaque côté, des trous de mortaises, le couloir, étroit (45cm de large sur 1,40m de haut) et taillé très régulièrement, vire de 45° à gauche. A droite, dans le virage, une niche faisant 60cm environ dans tous les sens ; à gauche après le virage, une grande niche communiquant avec un silo et faisant 1m de large, 60cm de profondeur et 65cm de hauteur. Après environ 1 mètre, le couloir vire à nouveau brusquement vers la droite ; immédiatement après on trouve une petite niche, sorte d'ébauche peu profonde (24cm), longue de 65cm et haute de 40. Après environ 2 mètres il vire à nouveau à gauche.

Après 1,30m il s'élargit, vire une nouvelle fois à droite, et le plafond s'abaisse : je laisse au marquis de Fayolle, qui découvrit le cluzeau en 1878 (voir historique), le soin de décrire la fin de ce souterrain : « *Au 4^e tournant du zigzag, le couloir s'élargit et prend 1,20m. A 2 m. en avant, le plafond est percé d'une ouverture irrégulière encombrée de très grosses pierres et de terre.*

Serait-ce un soupirail donnant à l'extérieur ? Déjà un léger affaissement de terrain nous avait semblé pouvoir communiquer avec le souterrain ; nous l'avions sondé sans résultat.

Un nouveau travail nous fit mettre à découvert une sorte de petit cirque de 1m de diamètre, et au centre, l'ouverture d'un puisard ayant 1,20m de côté sur 60cm de large. Et bientôt les ouvriers d'en haut, fortement stimulés par la curiosité, se trouvent en communication avec les ouvriers de l'intérieur.

Ce puisard, cette cheminée, ce soupirail, comme on voudra l'appeler, traverse perpendiculairement une épaisseur de 1,50m de rocher, va en s'étrécissant et ne communique pas directement avec le caveau. Il en traverse le plafond un peu de côté. »

Le plafond du souterrain est très bas à cet endroit et le sol encombré de pierres ce qui permet difficilement aujourd'hui de se rendre compte de la disposition exacte de l'endroit.

En tout état de cause, nous avons affaire à un cluzeau-couloir, aboutissant à un puits vertical, sans aucune salle, ce qui laisse perplexe quant à son utilisation.

Tout autour du cluzeau, quatre silos, dont un communiquant avec le souterrain par une niche. Le marquis de Fayolle les décrit ainsi : « *Le plan et les coupes que vous avez sous les yeux vous montrent plusieurs orifices circulaires, différents de grandeur et de formes diverses, et un souterrain se dirigeant de l'est à l'ouest.*

La margelle n°1 a 45cm de diamètre et 50 de profondeur ; la forme est celle de l'intérieur d'un dé à coudre. Le fond en était rempli de cendres et de menu charbon et ne laisse pas de doute sur sa destination d'antique foyer. - Le n°2 offre la même ouverture et allait en s'élargissant à l'intérieur. Comme il n'était encombré que de pierres, le plus jeune d'entre nous entreprit de le débayer ; ce travail nous montra combien celui de l'antique puisatier avait dû offrir de difficultés. L'intérieur a la forme d'un ballon renversé ayant 1,15m de largeur sur 1,30m de profondeur.

Nous n'avons pas débayer les n°3 et 4 ; mais nous en avons suffisamment dégagé les orifices pour nous assurer que ce sont des silos pareils au n°2. - Le n°5 que fermait une motte de gazon est une petite miniature à laquelle nous ne savons quel nom donner. Elle a la forme du fond d'une petite boîte ronde, très bien taillée, et ayant 15cm sur 18cm. »

Cette « petite boîte ronde » est en fait, selon le Spéléo-club, un trou de poutre, indiquant qu'une bâtisse s'est élevée sur le cluzeau.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Vue depuis le chemin
Le cluzeau se trouve au fond, derrière le bouquet d'arbres



L'entrée depuis le haut de
l'escalier



La première niche (côté droit du couloir)



Un des virages



La 2^e niche
(côté gauche
du couloir)

à gauche, vue
de l'intérieur

à droite
vue depuis le
silo extérieur





Le dernier virage au plafond surbaissé et la salle encombrée de pierres



Le puits vertical terminal
On voit en bas à gauche l'entrée du souterrain



Au premier plan, l'entrée du cluzeau
Cerclés de rouge, deux silos

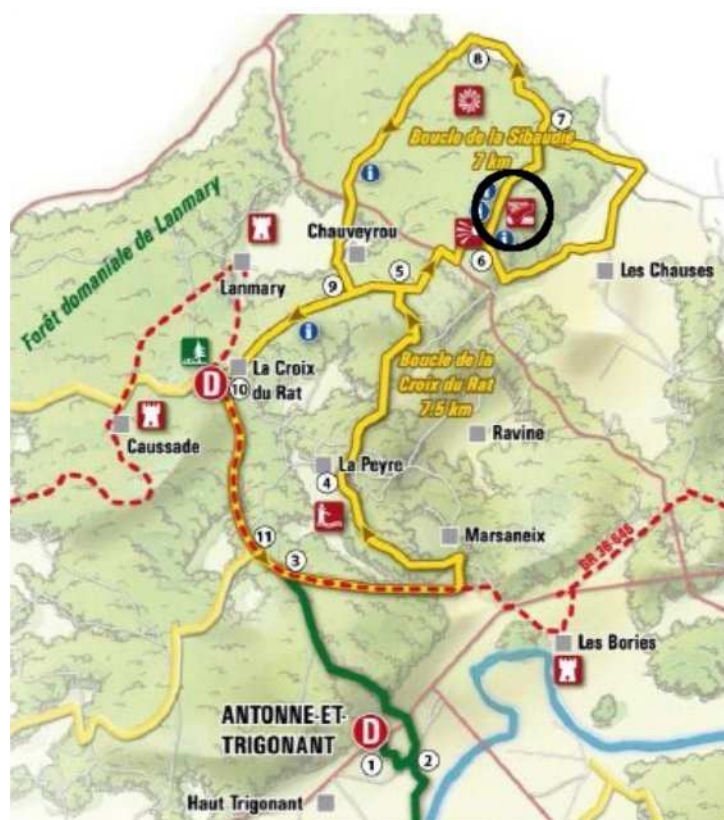


Deux silos

Extrait de Photo Exploreur 3D, Dordogne Nord



Carte des circuits de randonnée d'Antonne
(Extrait du site Internet du Conseil général)



HISTORIQUE

La forêt domaniale de Lanmary est une forêt très récente. C'est le château de Lanmary, ancien repaire noble du XII^e siècle, qui lui a donné son nom. Le premier château féodal a été construit par Louis Chauveron de Laurière. En 1550, par le mariage d'une fille de Laurière avec Pierre de Saint Aulaire, le château passe aux mains de la famille Beaupoil de SaintAulaire. Au XVIII^e siècle, toujours par mariage, il passe à la famille du Lau d'Allemans. Le comte Leroy de Barde l'achète en 1820. A la fin du XIX^e siècle il passe à la famille de Laire, puis, quelques années plus tard, au comte Hoiric de la Mothe.

Par acte du 10 juillet 1930, celui-ci vend, d'une part le château de Lanmary et la ferme de La-caud toute proche au département pour en faire un préventorium (*c'est maintenant une maison de convalescence et de retraite*), d'autre part l'ensemble des autres fermes, bois et terres à l'Etat, soit 815 ha dont 598 sur la commune d'Antonne. C'est l'O.N.F. qui gère la forêt.

En 1829, le cadastre de la commune d'Antonne portait seulement 150 ha de taillis, 23 ha de châtaigniers, 11 ha de bruyère et 0,88 ha de futaie. Tout le reste consistait en terres, prairies et vignes car « *on pratiquait à Lanmary une polyculture à prédominance viticole* » (James Cabirol). Le coteau de Borie-Belet, en particulier, était couvert de vignes. Il y avait 14 métairies ou borderies dont quelques ruines subsistent (notamment celle de Borie-Belet).

Le comte de la Mothe commença le reboisement mais ce dernier s'accéléra après la vente à l'Etat et la disparition des métairies.

La forêt a beaucoup souffert de la tempête de 1999 et le coteau de Borie-Belet, couvert par la forêt sur la photo aérienne, est aujourd'hui en grande partie déboisé.

Venons-en à notre cluzeau. Au mois de septembre 1877, le président de la Société historique et archéologique du Périgord, le docteur Edouard Galy faisait état devant l'assemblée de notes de M. de Mourcin signalant « *un souterrain et des silos en forme de dés à coudre* » sur une butte de la paroisse d'Antonne appelée Pic de Chauveyrou. Une commission fut nommée pour aller inspecter le terrain sous la direction du marquis de Fayolle : « *La commission découvrit facilement sur la surface dénudée d'une sorte de plate-forme, conservant des traces assez incertaines d'une enceinte de pierres, de petites margelles rondes presque entièrement encombrées de terre ou de pierres. Il n'y avait pas à se tromper, c'étaient bien d'antiques silos. Une dépression de terrain, que la commission remarqua vers le centre de l'enceinte, lui fit juger qu'il serait utile d'opérer des fouilles en cet endroit, et leur résultat a confirmé ses prévisions.* »

Le mois suivant, le docteur Galy donnait quelques informations sur la visite effectuée par la commission : « *il résulte des différentes observations qui ont été faites et par les objets qui ont été recueillis, que ce lieu a servi de campement à une population de l'âge préhistorique, époque de la pierre polie. Des fragments de grattoirs, des couteaux, de la poterie grossière et des silos creusés dans le calcaire tendre que caractérise l'hippurite cornu pastoris, attestent le séjour prolongé d'une population contemporaine du campement de Campagne sur la Vézère, déjà visité par la société. Un souterrain, profondément creusé dans cette roche, mais aujourd'hui entièrement comblé, doit être déblayé par les soins de M. du Cheyron du Pavillon, qui a été le guide et l'hôte gracieux de la commission.* »

L'année suivante, le marquis de Fayolle publiait dans le bulletin de la société un long article intitulé : « *Le souterrain de Borie-Belet au lieu-dit le Roi des Chauzes, commune d'Antonne* ». Il y relatait, un peu à la manière d'un feuilleton, le travail des fouilles et les découvertes effectuées par le groupe, ses surprises, et sa déception finale devant ce souterrain sans salles, finissant en cul-de-sac. Son exposé était accompagné d'une description précise du souterrain, et de

croquis du souterrain et des silos qui l'accompagnent (voir ci-avant les descriptions graphique et écrite).

Le souterrain était entièrement comblé par un mélange de terre et de pierres dans lequel ont été trouvés de nombreux débris de poteries. Les marches d'entrée étaient recouvertes d'une couche de cendres épaisse de 8 à 10 cm, ce qui laissa la commission perplexe : « *Il paraît difficile de supposer que les habitants du souterrain aient établi leur foyer sur les marches et sous la voûte qui servaient d'entrée à leur demeure.* »

Les débris de poterie furent attribués par le président de la SHAP à l'époque gauloise, ce qui laisse supposer que le souterrain existait avant cette période et fut comblé à ce moment-là. Et le marquis de Fayolle de conclure son exposé ainsi : « *Ainsi, nous voici au fond d'un cul-de-sac ! Point de cluzeau avec ses chambres souterraines, rien de ce que le début des fouilles faisait légitimement supposer.*

Toutefois, les fouilles qui viennent de se terminer de façon si imprévue, n'auront pas été inutiles, ne dussent-elles avoir d'autre résultat que d'offrir aux archéologues une véritable énigme à déchiffrer.

Treize mètres d'excavations exécutées avec une remarquable régularité, au milieu de laquelle un homme a peine à se retourner, descendant dans les profondeurs du rocher, avec leurs zig-zags, leurs petites niches, leurs marches, leurs rainures de clôture, enfin tout ce qui indique l'entrée d'une habitation humaine, pour arriver à un cul-de-sac un peu plus large, mais où trois personnes auraient peine à se mouvoir, et finir à ce singulier soupirail ! »

Aujourd'hui, le souterrain est en bon état ; des feuilles et de l'humus se sont un peu accumulés dans les silos et le couloir, mais il reste très accessible et les questions qu'il pose sont toujours sans réponses.

Sources orales : M. Bernardi, technicien de l'ONF, responsable du secteur de la forêt de Lanmary

Sources écrites :

- Marquis de Fayolle, *Le cluzeau de Borie-Belet*, B.S.H.A.P. N° IV, V et VII
- James Cabriol, *Antonne et Trigonant*, Ed. Imprimerie moderne 1997
- Document interne à l'ONF dont les premières pages nous ont été aimablement communiquées par M. Bernardi

DEVENIR DE L'ÉDIFICE**OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

Le cluzeau est dans une zone très fréquentée par les promeneurs et les chasseurs. Il y a quelques années il servait plus ou moins de dépôt d'ordures aux passants. Depuis il a été nettoyé, sans doute depuis qu'il figure sur un circuit de randonnées inscrit au plan départemental de randonnée du Conseil général.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Noms et prénoms des rédacteurs**

Catherine Schunck

Dossier achevé le : 15 mai 2009

Date de dépôt au C.A.U.E.